



FOSSE DE MELUN

FILIERE CHANVRE

Le **chanvre** est une plante annuelle cultivée pour sa **fibre** à destination de l'industrie textile, sa **moelle** appelée **chènevotte** (*) employée notamment dans l'industrie du bâtiment et sa **graine** appelée **chènevis** (*) prisée en alimentation animale et humaine.

Le chanvre est considéré comme une culture Bas Niveau d'Intrants selon la liste de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de par l'intérêt qu'il présente pour la préservation de la ressource en eau. Il a l'avantage d'avoir une **faible exigence en azote** et ne nécessite **aucune protection phytosanitaire** grâce à son **pouvoir couvrant** : désherber le chanvre n'est pas nécessaire. En effet, son démarrage fort lui permet de couvrir le sol rapidement, à condition que ce dernier soit bien réchauffé, et d'étouffer les adventices. Sa croissance rapide limite également l'impact de l'infestation de certains ravageurs (limaces). De plus, il favorise une diversification de l'assolement et un **allongement des rotations**. Son taux de retour dans la rotation est de 5 à 6 ans.



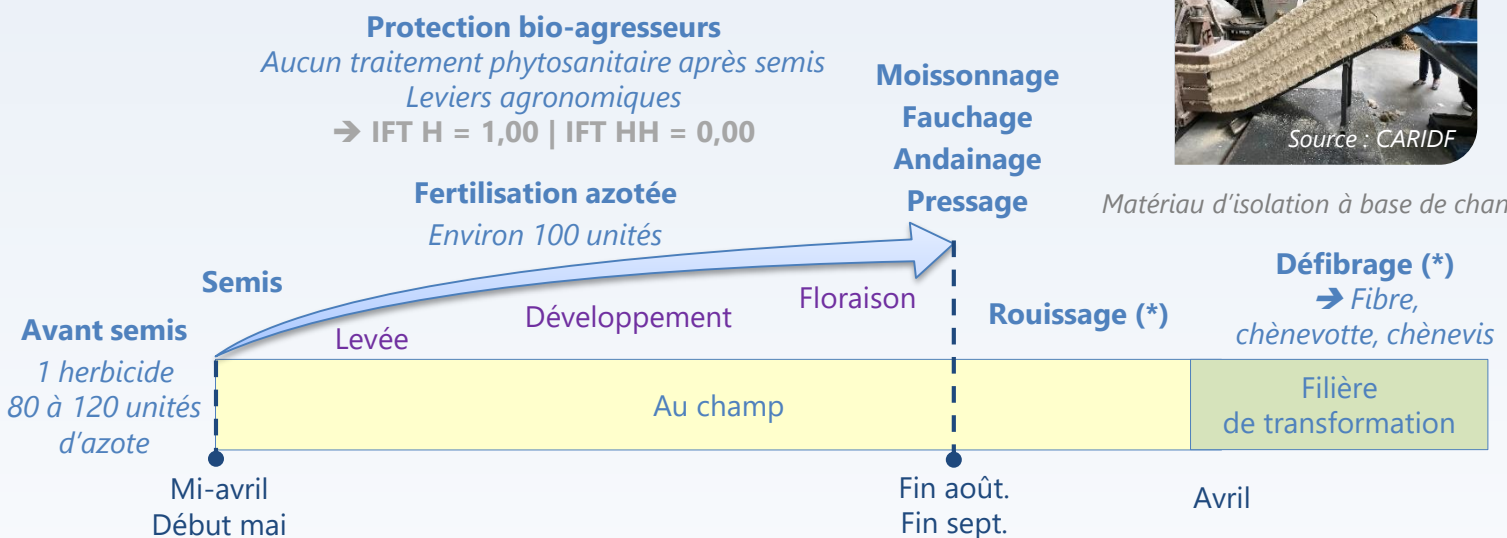
Source : CARIDF

Le cycle du chanvre est conditionné essentiellement par la durée du jour ou « photopériode » : quelle que soit la date de semis, la floraison, puis la récolte interviennent à dates fixes (ex : juillet/août). L'un des objectifs étant d'obtenir des fibres, il est **nécessaire de semer le chanvre suffisamment tôt** pour qu'il ait le temps de se développer, mais pas trop tôt pour que le sol se soit assez réchauffé car il a besoin de chaleur pour croître. Par ailleurs, le chanvre est **peu exigeant en eau**.

En tant que **culture sous contrat**, le chanvre est collecté directement par le transformateur. Actuellement, le frein à son développement dans certains secteurs d'Ile-de-France, comme la Fosse de Melun, est lié au **manque de chanvrières** (*) pour mailler le territoire : les zones de collecte ne couvrent pas toute la région.

A titre indicatif, le rendement moyen du chanvre fluctue entre **5 et 10 t/ha**. Pour un rendement intermédiaire de 8 t/ha, un ordre de grandeur de sa marge brute – plutôt modérée – est estimé entre **500 et 800 €/ha** (source : CARIDF).

LE CHANVRE : DU CHENEVIS (*) A LA FIBRE...



(*) UN PEU DE VOCABULAIRE...

- ❖ Le **chènevis** est le nom donné à la graine de chanvre.
- ❖ Une **chanvrière** désigne une coopérative de producteurs qui collectent et transforment le chanvre.
- ❖ Le **rouissage** est la macération naturelle de la plante au champ qui facilite la séparation des fibres.
- ❖ Le **défibrage** consiste à séparer la tige de chanvre en deux produits principaux : la fibre par elle-même (en périphérie) et la moelle, appelée **chènevotte**.

Fiche réalisée dans le cadre du diagnostic territorial des filières de la Fosse de Melun – Mars 2021

Avec la participation financière de



Etat des lieux : la filière en chiffres-clés

Surfaces (ha)	Ile-de-France	Seine-et-Marne	Fosse de Melun
2019	1 379	996	19
2018	2 025	1 504	34
2017	2 023	1 489	27
2016	1 603	1 168	24
2015	1 127	922	43

Source : données PAC 2015 à 2019, dont production biologique

❖ **Echelle mondiale / européenne** : en 2017, la production mondiale de chanvre représentait **près de 110 000 hectares**, répartis principalement entre la Chine, l'Europe et le Canada (source : InterChanvre, 2017). En Europe, les débouchés sont essentiellement tournés vers les secteurs industriel (ex : papeterie, bâtiment) et alimentaire.

❖ **Echelle nationale** : en 2017, la France comptait 17 000 hectares de chanvre, soit 40 % des surfaces européennes, ce qui lui conférerait le rang de **leader européen**. Le principal bassin de production se situe en **Champagne-Ardenne**, où se concentre une forte densité de chanvrières.

❖ **Echelle régionale / départementale** : en Ile-de-France la production se concentre dans les bassins de production des **deux chanvrières** présentes : Planète Chanvre en Seine-et-Marne (77) et Gâtichanvre en Essonne (91) qui totalise environ 2 000 hectares de collecte. En 2019, la Seine-et-Marne concentrait 73 % des surfaces de la région. A noter que la production importante de chanvre francilien en 2018 n'avait pas été totalement valorisée et a donc conduit à une diminution de surfaces l'année suivante.

Quels débouchés ?

A l'**échelle nationale**, les principaux **débouchés** de la filière, **nombreux par rapport à d'autres cultures**, sont :

MARCHE PRINCIPAL (EN PERTE DE VITESSE) :

Alimentation animale
(graines pour oiseaux)

MARCHES SECONDAIRES :

Industrie du bâtiment (isolation, béton)
Papeterie
Paillage / Litière

MARCHES DE NICHE EN ESSOR :

Alimentation humaine
(graine et huile)
Industrie automobile (plastique)
Industrie textile

Les **débouchés franciliens** reposent sur la présence de deux chanvrières :

❖ **Planète Chanvre**, installée depuis 2011 à Aulnoy (77), qui œuvrait initialement dans le secteur de la construction. Des améliorations de l'outil industriel sont en cours : un nouveau séchoir a été mis en place pour valoriser la graine, afin de **développer les débouchés en alimentation humaine**, à plus forte valeur ajoutée. La chanvrière collecte actuellement 750 hectares

dans un rayon de 25 km autour d'Aulnoy, concernant peu la Fosse de Melun. Malgré son objectif d'augmenter les surfaces à collecter en conventionnel et en Agriculture biologique, celles-ci ne concerneraient *a priori* pas le territoire de la Fosse de Melun

❖ **Gâtichanvre**, située à Prunay-sur-Essonne (91), qui valorise la graine et la paille de chanvre en **alimentation animale et humaine**. Son bassin de production s'étend dans un rayon de 50 km autour de l'usine, n'incluant qu'une faible portion du secteur de la Fosse de Melun.

Et demain ?

❖ **Prospective** : En France, des **attentes sociétales et environnementales** reposent sur la filière, qui bénéficie d'atouts agronomiques et de diverses voies de valorisation. Le chanvre reste une culture nécessitant des **investissements importants à mettre en place** pour que les acteurs de chaque maillon de la chaîne trouvent un équilibre économique. Les deux priorités données sont ainsi d'apporter de la **notoriété** à cette culture et de mutualiser les moyens pour **structurer la filière** (source : InterChanvre, 2017).

Quelques repères économiques (source : service Economie-Filières de la CARIDF)

Rendement

5 à 10 t/ha

Prix de vente

- **Paille : 100 à 125 €/t**
Fibre : papier, isolation...
Moelle : litière/paillage...
- **Graine : 550 à 650 €/t**
Alim. animale et humaine

Charges opérationnelles

Coût (€/ha)	
Semences	230
Fertilisation	120
Phyto.	40
Total	390

Marge brute indicative

Total	Rendement (t/ha)		Marge brute (€/ha)
	Paille	Graine	
4	3,5	0,5	-115 à 25
6	5,25	0,75	200 à 405
8	7	1	510 à 805
10	8,75	1,25	820 à 1 160

Il faudrait ensuite retrancher à la marge brute les charges spécifiques à la culture ci-contre pour calculer la **marge nette**.

Charges spécifiques

Coût (€/ha)	
Récolte	150 à 200
Andainage	15
Pressage	120 à 160
Total	270 à 360

Quid du territoire de la Fosse de Melun ?

En 2019, moins de **0,1 % de la SAU du territoire** était cultivée en chanvre (19 hectares), répartie entre 2 exploitations (source : RPG 2019) dont aucune n'a répondu à l'enquête.

Parmi les répondants à l'enquête, 22 % sont en réflexion pour implanter cette culture au sein de leur exploitation (7/32), mais aucune exploitation avec un projet dans les 3 ans.

Cette culture semble donc **susciter un intérêt** parmi les exploitants du territoire, mais le **manque de débouché local** avec l'absence de chanvrière limite fortement les perspectives de développement. De plus, la récolte de chanvre nécessite l'acquisition de matériel spécifique et onéreux.

« J'ai déjà essayé la culture de chanvre au sein de mon exploitation, mais j'arrêté en raison de **problème de logistique** avec l'entreprise. La culture me semble pourtant intéressante, tant du point de vue technique, qu'en termes de débouchés. Cependant, la **rentabilité s'est avérée inférieure à ce qui était prévu** pour son lancement ! »

Monsieur W., agriculteur de la Fosse de Melun



Source : CARIDF

Visite de l'usine de Planète Chanvre à Aulnoy (77) en septembre 2020

FILIERE CHANVRE : CE QU'IL FAUT RETENIR

La France est le **premier leader européen** en production de chanvre, avec des **débouchés multiples** notamment en alimentation animale et dans le secteur industriel (ex : bâtiment, papeterie).

L'**Ile-de-France compte deux chanvrières**, qui cherchent à accroître et élargir leur activité, mais leurs zones de collecte ne couvrent pas la Fosse de Melun. La culture étant sous contrat, **l'absence de collecte** sur ce territoire limite actuellement les perspectives de développement de cette culture.

